



Liberté de vote le 14 juin sur l'initiative pour la durabilité

Le peuple se prononcera sur l'initiative pour la durabilité, ou « Pas de Suisse à 10 millions », le 14 juin prochain. Il ne fait aucun doute que l'espace nécessaire au logement et au travail d'une population en croissance, ainsi que la construction d'infrastructures, mettent sous pression les surfaces agricoles. Cependant, l'agriculture est tributaire de la main-d'œuvre étrangère, avec plus de 50'000 auxiliaires extra-familiaux, dont 70 % proviennent de l'Union européenne. Une dénonciation de l'accord sur la libre circulation des personnes remettrait en question cette main-d'œuvre.

Sans vouloir arbitrer les avantages et les inconvénients de cette initiative, la CNAV recommande la liberté de vote et rejoint ainsi l'USP et Agora. Cette information permet de rappeler que, contrairement au document de propagande de campagne, les principales Chambres agricoles laissent la liberté de vote sur cet objet.

Planification d'une stratégie commune en cas de foyer de dermatose ou d'autres épizooties

Soyons clairs : nous espérons tous ne jamais devoir vivre ce que certains agriculteurs en particulier du Jura français ont subi l'année passée. Cependant, les échanges avec le président de la Chambre d'agriculture du Jura (F), M. Christophe Buchet, montrent qu'en situation de crise, la réactivité est essentielle. Son expérience explique que plus les troupeaux sont abattus rapidement, mieux les élevages voisins sont protégés. Il souligne également qu'il faut éviter que les agriculteurs voisins sautent sur leur tracteur pour ramener précipitamment les bovins dans les bâtiments.

Afin d'anticiper un tel événement – en espérant qu'il ne survienne jamais – la CNAV et le SCAV préparent actuellement un protocole de gestion de crise. Celui-ci tient compte du fait qu'au cœur d'un troupeau, il y a aussi une famille, qu'il est nécessaire de soutenir et d'accompagner.

À ce jour, l'application d'un tel protocole sanitaire reste hypothétique, mais force est de constater que les risques d'éventuelles épizooties en Suisse imposent d'anticiper ce type de situation. Nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement sur ce sujet.

La présence d'épizooties dans notre canton (par exemple, la maladie de la langue bleue) ou proche de nos frontières (dermatose nodulaire contagieuse) constitue une source d'inquiétude pour de nombreux agriculteurs, ce qui est tout à fait compréhensible.

La lutte contre les épizooties comprend diverses stratégies, selon le type d'épizootie et selon sa classification (hautement contagieuse, à éradiquer, à combattre, ou à surveiller). Pour mandater un vétérinaire qui doit effectuer des prélèvements de sang dans votre exploitation ou pour vacciner des animaux, il est important que le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) connaisse le nom du cabinet vétérinaire qui vient habituellement chez vous.

Dans ce cadre et avec le soutien de la CNAV, nous vous prions de bien vouloir remplir le formulaire que vous trouverez en scannant le QR code ci-dessous. Il s'agira de renseigner les champs suivants :

- Votre nom et votre prénom (ou ceux de la communauté d'exploitation)
- Votre n° BDTA principal
- Si vous en avez, les autres n° BDTA
- Sélectionner, dans la liste déroulante, le nom du cabinet vétérinaire principal.



Si vous faites appel à plusieurs vétérinaires, veuillez s'il vous plaît sélectionner le nom du cabinet qui vient généralement s'occuper de vos bovins.

Si vous n'avez pas la possibilité de renseigner ces informations en utilisant le QR code, vous pouvez contacter la CNAV au 032 889 36 30 qui se chargera de saisir ces informations.

Veuillez s'il vous plaît renseigner ces informations **d'ici au 19 juin 2026 au plus tard**.

Merci d'avance pour votre précieuse collaboration !

Matinée de formation continue gratuite pour les agriculteurs



SAVE THE DATE

AGRO-CNAV



2026



9 septembre
2026



Permanence téléphonique

Vu la modestie du nombre d'appels et afin de réaliser quelques économies, du **13 juillet au 7 août 2026**, la permanence téléphonique de la CNAV, Cofida SA et Agrisano est assurée en matinée exclusivement (08h00-12h00). Merci d'avance pour votre compréhension.



Remise des diplômes

La réussite des jeunes diplômés du CFC agricole sera fêtée lors de la cérémonie de remise des diplômes qui se déroulera le mercredi **1^{er} juillet 2026** dès 14h00 à la Grange aux Concerts sur le site d'Evologia à Cernier.



Salon des métiers Capa'cité

Le salon des métiers Capa'cité 2026 se tiendra du **jeudi 10 au mercredi 16 septembre** sur le site d'Evologia à Cernier. La CNAV et les membres de la Commission de conseil et formation agricole seront présents au sein du Quartier Vert qui regroupe les métiers d'agriculteurs, viticulteurs-cavistes, fleuristes, horticulteurs-paysagistes et forestiers-bûcherons que vous trouverez sur la parcelle au nord du Service de l'agriculture. Des apprentis agriculteur-trice-s, viticulteur-trice-s et cavistes en formation feront découvrir leur métier au public et aux écoliers de 10^{ème} et 11^{ème} années à la recherche d'un métier. Au plaisir de vous y accueillir et merci à celles et ceux qui s'engagent dans l'organisation et la tenue du Quartier Vert.

Vous trouverez d'avantage d'informations sous :  <https://www.capacite.ch/>

Pilier 3a : Compte bancaire ou contrat d'assurance?

Pour les familles paysannes, la prévoyance professionnelle facultative (pilier 2b) auprès d'Agrisano Prevos représente en principe la forme de prévoyance assortie d'avantages fiscaux la plus intéressante. En parallèle, la prévoyance individuelle liée (pilier 3a) permet de se constituer un capital supplémentaire pour la retraite et de bénéficier d'autres avantages fiscaux.

Les banques et les assurances proposent plusieurs solutions de prévoyance 3a. Voici un résumé des principales formes de prévoyance et leurs différences.

Compte bancaire

À la banque, l'argent de la prévoyance peut être placé sur un compte rémunéré ou investi dans des titres. Les versements sont volontaires et flexibles, des pauses sont possibles à tout moment.

Pour ceux qui souhaitent investir à moindre coût tout en évitant un risque de placement élevé, un compte 3a ordinaire est souvent la meilleure solution, malgré le faible rendement des intérêts. Pour ceux qui présentent une capacité de risque (en particulier si leur horizon de placement est lointain) et une disposition au risque élevée, il est possible d'investir à long terme dans des fonds de placement largement diversifiés et avantageux. Parmi ces fonds figurent ceux dits négociés en bourse, lesquels répliquent la performance d'un indice boursier et sont gérés passivement.

Contrat d'assurance

Les assurances-vie mixtes associent épargne et couverture des risques. Outre une exonération des primes en cas d'incapacité de gain (c'est alors l'assurance qui les prend en charge afin d'atteindre l'objectif d'épargne), un capital décès, est en principe assuré. Les primes sont dues pendant une longue durée contractuelle. Les pauses ou les réductions de cotisations sont parfois impossibles, sinon très limitées. Une résiliation anticipée peut entraîner des pertes de rachat élevées. De plus, les primes de risque sont, dans de nombreux cas, nettement plus élevées que celles des assurances de risque pur.

Les assurances-vie mixtes traditionnelles offrent un taux d'intérêt technique garanti, mais celui-ci est très bas à l'heure actuelle. Ceux qui recherchent un rendement plus élevé et qui souhaitent en contrepartie prendre un risque plus important peuvent souscrire des assurances-vie liées à des fonds. Cependant, il s'agit souvent de fonds gérés activement et relativement chers.

Bilan

Toutes les solutions de prévoyance 3a présentent des avantages et des inconvénients. En principe, il faut distinguer couverture des risques et épargne. Il est donc peu recommandable de souscrire une assurance-vie mixte dans le cadre du pilier 3a. Dans tous les cas, il convient de tenir compte non seulement du rendement des intérêts ou des placements, mais aussi des avantages fiscaux que présente le versement de cotisations ainsi que des impôts probables qui grèveront les prestations en capital. Le choix d'une stratégie dépend de la situation et des objectifs de tout un chacun.

Paiements directs et protection d'assurance pour les partenaires

Nous vous rappelons qu'à compter de 2027, la protection d'assurance des partenaires travaillant dans l'exploitation sera un critère pour l'octroi des versements des paiements directs. Nous sommes à disposition pour vous renseigner à ce sujet.

Nous nous tenons à votre disposition si vous avez des questions !

Laetitia Balossi, Sarah Haussener, Ludivine Houlmann, Olivier Richard ☎ 032 889 36 50



Bulletin d'information du Service de la faune, des forêts et de la nature concernant le loup

Période : Mai 2026 (04.05.2026-24.05.2026)

Dommmages aux animaux de rente

Situation dans le canton de Neuchâtel :

Date de l'annonce	Lieu	Proies	Remarques
-	-	-	-

Situation dans les régions voisines :

Canton de Vaud (frontière avec le canton de Neuchâtel)

Date	Lieu	Proies	Remarques
-	-	-	-

Canton du Jura

Date	Lieu	Proies	Remarques
-	-	-	-

Canton de Berne (Jura bernois et Seeland)

Date	Lieu	Proies	Remarques
10.05.2026	Gampelen	1 ovin mort et 9 blessés	-

France voisine

Date constat	Lieu	Proies	Remarques
04-10.05.2026	Pontarlier	5 ovins / caprins tués	-

Remarque : Un premier dommage survenu dans la nuit du 2 au 3 mai 2026 sur la commune de Pontarlier a touché 2 brebis et 1 agneau.

Décisions de tir en vigueur (Suisse)

Canton	Fin de validité théorique	Description	Réalisé
-	-	-	-

L'Œil de Perdrix fête ses 165 ans au cœur de Neuchâtel

Le célèbre Œil de Perdrix, rosé emblématique du vignoble neuchâtelois, célèbre cette année ses 165 ans d'existence. Né au cœur de la région et profondément lié à son terroir, ce vin issu du Pinot Noir s'impose depuis plus d'un siècle et demi comme une référence incontournable pour les amateurs de rosé.

L'histoire de ce vin remonte à 1861, lorsque Louis Bovet imprime la toute première étiquette officielle. Depuis, l'Œil de Perdrix n'a cessé de se développer, tout en conservant son identité : une robe délicate, une finesse aromatique et une élégance qui lui valent le surnom de « L'Original » auprès des connaisseurs.

Pour marquer cet anniversaire, les encaveurs neuchâtelois ont choisi de sublimer ce vin iconique avec une nouvelle bouteille transparente, mettant en valeur ses nuances lumineuses. Une manière contemporaine de célébrer un héritage viticole profondément enraciné dans la région.

Une soirée festive au bord du lac

Le point culminant des festivités aura lieu le **jeudi 18 juin 2026** sur la Place du Port à Neuchâtel. Dans une ambiance conviviale et estivale, visiteurs et passionnés pourront déguster pas moins de 35 Œil de Perdrix différents, témoignant de la richesse et de la diversité de ce vin unique.

Au programme :

- Dégustation publique de 17h à 20h
- Animations musicales et food trucks
- Diffusion du match de l'équipe suisse dès 21h
- Navettes gratuites depuis La Chaux-de-Fonds et Boudevilliers

L'entrée, fixée à CHF 20. –, inclut un verre de dégustation.

Un cocktail signature pour l'occasion

Autre temps fort de cette célébration : la création d'un cocktail inédit par des mixologues de la région. C'est finalement « Le Clin d'Œil », imaginé par Juleps Cocktail, qui a conquis le jury d'experts. Subtil et moderne, il revisite l'Œil de Perdrix avec créativité, mêlant fraîcheur, notes fruitées et finesse pétillante — une invitation parfaite à lancer la saison estivale.

Entre tradition et modernité, l'Œil de Perdrix confirme, 165 ans après sa naissance, qu'il demeure bien plus qu'un vin : un véritable symbole du patrimoine neuchâtelois. Une célébration à ne pas manquer pour tous les amateurs de découvertes œnologiques et de moments festifs au bord du lac.

Plus d'informations :



Information concernant les notifications pour la couverture appropriée du sol (art. 71c OPD) et pour les techniques culturales préservant le sol (semis) (art. 71d OPD)

Pour les exploitations inscrites pour la couverture appropriée du sol et/ou pour les techniques culturales préservant le sol (semis), **la saisie des notifications dans Acorda est obligatoire** afin de pouvoir bénéficier des contributions. Celle-ci se fait dans le système Acorda via le site www.agate.ch.

NB : pour la période 2026, les notifications doivent être enregistrées d'ici le **15 juin 2026**. Sans ces données les contributions ne sont pas calculées et le montant sera donc à zéro dans le décompte final des paiements directs !



Concours de taureaux de l'Arc Jurassien

Le vendredi **4 septembre prochain** aura lieu le concours de taureaux centralisé de l'Arc jurassien à l'Anim'halle aux Ponts-de-Martel. Les classements débiteront le matin et seront suivis de l'élection des champions. Une cantine sera ouverte à tous tout au long de la journée où vous y trouverez de quoi boire et vous restaurer. Tous les taureaux inscrits au herdbook et nés avant le 4 mars 2026 peuvent y participer. Le délai des inscriptions est fixé au samedi 1^{er} août 2026 par Redonline. Une prise de sang sera nécessaire et seuls les bovins provenant d'un troupeau indemne de BVD peuvent être amenés au concours (statut BVD de l'exploitation : aucun séquestre, vert), un courrier sera adressé aux éleveurs, avec les informations sur le type d'analyse, en temps voulu. En cas de questions, vous pouvez contacter le comité d'organisation par e-mail : federationnib@gmail.com.



Brunch à la ferme

Le brunch à la ferme du 1^{er} août revient cette année dans le canton de Neuchâtel avec deux fermes participantes :

- La Ferme des Tourbières, Famille Robert, Brot-Plamboz
- Domaine de Bel-Air, Le Landeron

Infos et réservation :

<https://www.paysanssuisse.ch/la-vie-a-la-ferme/bienvenue-a-la-ferme/brunch-a-la-ferme-du-1er-aout/>

taper Neuchâtel dans la barre de recherches



DÉGUSTATION DE PRODUITS RÉGIONAUX - ANIMATIONS



BALADE

GOURMANDE

22 & 23
Août 2026

Organisé par Espace Campagne



Adulte 65.-
Enfants
-10 ans gratuit
11-16 ans 25.-



Informations et inscriptions : espacecampagne.ch

Échanger, se soutenir et participer aux discussions



Événement de réseautage pour les professionnelles de l'agriculture

à l'occasion de l'Année internationale des agricultrices proclamée par l'ONU
(Participation gratuite)

AGRICULTRICES
ANNÉE INTERNATIONALE 2026

Date 13 novembre 2026
Lieu Bâtiment de l'Étoile, Rue du Four 21, 1400 Yverdon-les-Bains
(à 5 minutes à pied de la gare, places de stationnement disponibles dans les environs)

dès 09h00	Accueil, café et croissants	10h45	Regard au-delà des frontières Témoignage de l'Union européenne
09h45	Mot de bienvenue: Marion Zufferey Collaboratrice à l'Union suisse des paysans	11h00	Table ronde animée par Karine Etter, Rédactrice en chef du journal Agri
09h50	Différentes voies vers la pratique agricole Se répartir les responsabilités dans le cadre d'une communauté d'exploitation Sabine Bourgeois-Bach, CFC agr.-Ing.agr HES, Collaboratrice agricole de la Comex responsable de la gestion de l'entreprise, de la formation et du troupeau	12h00	Apéro dinatoire avec présentation des résultats du projet « Les femmes dans l'agriculture » de la BFH-HAFL et Vision Landwirtschaft
	S'installer à deux sur l'exploitation familiale Stéphanie Moret, Paysanne BF, Cheffe d'exploitation	13h30	Ateliers sur les thèmes suivants 1. « Égalité dans la gestion de l'exploitation » 2. « Concilier exploitation et vie (de famille) » 3. « S'engager dans la branche » 4. « Penser la ferme au féminin »
	Reprendre une exploitation hors cadre familial Stéphanie Mottiez, Agricultrice MF, Cheffe d'exploitation	14h30	Retours d'expérience des ateliers
	De fille de vigneron à cheffe d'exploitation : une évidence plus qu'une exception Delphine Morel, Vigneronne-Œnologue, Cheffe d'exploitation	15h00	Contribuer à façonner le secteur Entretien avec Anne Challandes, Vice-présidente de l'Union Suisse des Paysans
10h30	Les femmes dans l'agriculture – où en sommes-nous ? Les femmes dans la sphère agricole, volet socio-historique Marie-Pierre Burnet, Sociologue	15h10	Se mettre en réseau, s'impliquer, faire avancer l'agriculture Sabine Bourgeois-Bach, vice-présidente de Prométerre
	Le rôle de l'Office fédéral de l'agriculture Esther Grossenbacher- Muntwyler, Collaboratrice spécialisée à l'OFAG	15h15	Clôture : Alexandra Crompt Directrice d'Agora
	La vulgarisation agricole au féminin Andrea Bory, Cheffe du Département Entreprise, économie familiale et diversification chez AGRIDEA		Jusqu'à 16h00 Apéritif, discussions, échanges
	Les activités de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales Virginie Bugnon, Membre du comité de l'USPF		

Pour des raisons d'organisation, nous ne pouvons malheureusement pas proposer de garde d'enfants sur place.

Inscrivez-vous dès maintenant à l'aide de [ce formulaire](#) et n'hésitez pas à encourager d'autres professionnelles de l'agriculture à nous rejoindre lors de cette journée (Délai d'inscription: 30.10.2026).

Nous nous réjouissons d'accueillir de nombreuses participantes !

Karine Etter (Agri), Alexandra Crompt (AGORA), Marion Zufferey (USP),
Sandra Contzen (BFH-HAFL), Anna Kröplin (BFH-HAFL)

soutenu par



Formulaire et informations complémentaires sur les ateliers



Brevet fédéral d'agriculteur – Maîtrise fédérale agricole : offre 2026 - 2027

L'Ecole de chef.fe.s d'exploitation de l'Arc jurassien (ECE Arc JU), organisée par la FRI à Courtemelon et Loveresse, en collaboration avec le CPNE-TN de Cernier, dispense les cours préparatoires requis pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur.trice, puis de la maîtrise fédérale agricole. L'ECE Arc jurassien propose la formation requise pour l'obtention du brevet sur deux ans, alors qu'une année suffira par la suite pour accéder à la maîtrise.

Le/la chef.fe d'exploitation titulaire du brevet fédéral planifie et gère son entreprise, il/elle conduit et met en valeur de manière rationnelle et efficace les branches de production et les prestations présentes.

Le/la chef.fe d'entreprise titulaire de la maîtrise fédérale planifie, gère et développe une entreprise agricole avec succès et en toute indépendance.

Les cours de l'ECE Arc JU s'adressent aux agriculteurs.trices du Jura, du Jura bernois et de Neuchâtel. Selon la provenance des participant.e.s, les cours seront dispensés à Cernier, Courtemelon et Loveresse, entre septembre 2026 et juin 2027, à raison d'un à deux jours par semaine. Le tableau présenté sur la page suivante mentionne la liste des modules proposés pour 2026-2027. Le solde des modules disponibles seront proposés en 2027-2028. L'offre globale 2026-2028, ainsi que l'horaire 2026-2027 figurent sur le site internet www.frij.ch.

Les personnes intéressées sont invitées à participer à l'une des séances d'information suivantes :

Lundi 15 juin 2026, 20h00, FRI, Courtemelon / Mardi 16 juin 2026, 20h00, CPNE-TN, Cernier

De plus amples informations sont également disponibles sur le site www.frij.ch.

Les inscriptions aux cours 2026-2027 peuvent se faire à l'aide du coupon ci-dessous **jusqu'au 31 août 2026**.

Renseignements : www.frij.ch

Pierre-André Odiet, FRI, Courtemelon, 032 545 56 63, pierre-andre.odiet@frij.ch

----- À retourner, jusqu'au 31 août 2026, à : -----

Fondation Rurale Interjurassienne, M. P.-A. Odiet, Courtemelon / CP 65, 2852 Courtételle

Nom : _____ Prénom : _____ Né le : _____

Adresse : _____ NPA, Localité : _____

Tél. : _____ Natel : _____ E-mail : _____

Origine : _____ canton : _____ N° AVS : _____

Coordonnées bancaires* - N° IBAN : _____

Nom et adresse du/de la titulaire du compte : _____

*Seront nécessaires pour le versement de la participation financière cantonale

souhaite suivre le / les module(s) suivant(s) (à marquer d'une croix dans la colonne de gauche, sur le formulaire suivant, les modules de gestion obligatoires suivis en 2026-27 doivent aussi être cochés)

accepte de figurer sur des listes de lauréat.e-s publiées dans la presse : oui non

accepte que des photos sur lesquelles il/elle apparaît durant sa formation à la FRI puisse être publiées pour un usage en relation avec l'école : oui non

accepte que les vidéos et/ou enregistrements sonores dans lesquels il/elle apparaît puissent être utilisées à diverses fins en lien avec les activités de l'école : oui non

Les données concernant les personnes en formation collectées et traitées par la FRI sont nécessaires à la gestion de la filière de formation concernée, à la documentation et au suivi du cursus de formation des personnes en formation. Elles sont collectées et traitées dans le respect des dispositions légales régissant la filière en question. Elles sont destinées à l'usage interne et ne sont transmises, le cas échéant, qu'aux personnes ou instances partenaires impliquées dans la formation de la personne en formation. La politique de la FRI en matière de protection des données est disponible sur www.frij.ch

Formation de la paysanne : offre 2026-2027 dans l'Arc jurassien

Afin de répondre aux besoins spécifiques de la paysanne en matière de formation, l'ECE Arc jurassien, conduite par la FRI à Courtemelon et Loveresse et le CPNE-TN à Cernier offre notamment des cours modulaires. Suivis en emploi, ces cours permettent aux participantes d'acquérir les compétences nécessaires pour participer activement à la conduite de l'entreprise agricole, mettre en valeur les produits et prestations de l'exploitation, gérer des branches de production choisies, développer des activités annexes et entretenir des relations efficaces avec les nombreux partenaires de l'agriculture. Ils permettent également d'acquérir des compétences professionnelles pour la gestion du quotidien. Ils peuvent être suivis :

- dans leur intégralité pour l'accès au brevet fédéral de paysanne ;
- en formation à la carte en fonction des besoins et des intérêts de chacune.

La paysanne titulaire d'un brevet fédéral participe à la conduite de l'exploitation et gère un ménage agricole de manière performante :

- dispose du sens d'entreprendre et d'innover
- maîtrise l'organisation dans les travaux agricoles et les tâches domestiques
- conjugue diverses activités relevant des domaines de la production et de la consommation

Le brevet fédéral de paysanne bénéficie d'une reconnaissance tant sur le plan professionnel que légal. Ainsi, il permet de remplir les exigences requises pour l'obtention des paiements directs ou d'aide à l'investissement. Ce brevet peut être le point de départ pour une cheffe d'exploitation agricole.

Les personnes intéressées sont invitées à participer à l'une des séances d'information suivantes :

Lundi 15 juin 2026, 20h00, FRI, Courtemelon / Mardi 16 juin 2026, 20h00, CPNE-TN, Cernier

Les horaires des cours 2026-27 et de plus amples informations sont également disponibles sur le site www.frij.ch.

Informations et modules 2026/2027 :

<https://www.frij.ch/brevet-federal-et-diplome-superieur-de-paysanne/>

Fondation Rurale Interjurassienne, Pierre-André Odiet, 032 545 56 63

pierre-andre.odiet@frij.ch

Inscription : **jusqu'au 30 juin 2026**, à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous ainsi que de la fiche des modules (lien internet ci-dessus) dûment complétés, à retourner à :

Fondation Rurale Interjurassienne, M. P.-A. Odiet, Courtemelon / CP 65, 2852 Courtételle

Nom : _____ Prénom : _____ Née le : _____

Adresse : _____ NPA, Localité : _____

Tél. : _____ Natel : _____ E-mail : _____

Origine : _____ canton : _____ N° AVS : _____

Coordonnées bancaires* - N° IBAN : _____

Nom et adresse de la titulaire du compte : _____

*Seront nécessaires pour le versement de la participation financière cantonale

☞ **souhaite suivre le / les module(s) suivant(s) (à marquer d'une croix dans la colonne de gauche, sur le formulaire sur le lien internet ci-dessus, les modules de gestion obligatoires suivis en 2026-27 doivent aussi être cochés)**

☞ **accepte de figurer sur des listes de lauréates publiées dans la presse :** oui non

☞ **accepte que des photos sur lesquelles elle apparaît durant sa formation à la FRI puissent être publiées pour un usage en relation avec l'école :** oui non

☞ **accepte que les vidéos et/ou enregistrements sonores** dans lesquels elle apparaît puissent être utilisées à diverses fins en lien avec les activités de l'école : oui non

Modules 2026-2027		S'inscrit au cours (cocher)	S'inscrit à l'examen (cocher)	Durée (demi-jours)	Prix ⁽¹⁾⁽²⁾ facturé	Coût net ⁽²⁾
Modules proposés par l'ECE Arc Jurassien Courtemelon – Loveresse - Cernier						
BP01	Entretien du linge et de l'habitat			14	1'200.-	320.-
BP02	Gestion de l'habitat			10	880.-	240.-
BP05	Alimentation et préparation des repas			22	1'840.-	480.-
BP07	Droit rural			12	1'040.-	280.-
BP13	Garde des ovins, caprins, lapins et de la volaille			10	880.-	240.-
BF04	Accueil à la ferme – Base ⁽³⁾			8	640.-	160.-
BF04d	Accueil à la ferme - Vente directe ⁽³⁾			6	560.-	160.-
BF22	Transformation artisanale des fruits ⁽⁴⁾			10	880.-	240.-
BF23	Distillation ⁽⁴⁾			8	720.-	200.-
BF27	Apiculture ⁽⁴⁾			10	880.-	240.-
LW17	Fabrication fromagère ⁽⁴⁾			10	880.-	240.-
Modules proposés par Grangeneuve Section formation - Posieux						
BP05	Alimentation et préparation des repas			22	1'840.-	480.-
BP06	Mise en valeur des produits			15	1280.-	340.-
BP08	Comptabilité agricole			10	880.-	240.-
BP17	Santé et domaine social			10	880.-	240.-
Modules proposés par le Centre d'enseignement des métiers de l'économie familiale Agrilogie - Morges						
BP03	Famille et société			10	880.-	240.-
BP04	Jardinage			15	1'280.-	340.-
BP09	Economie rurale			12	1'040.-	280.-
BP14	Introduction aux grandes cultures			10	880.-	240.-
BF07	Offre de formation à la ferme			6	560.-	160.-
BF32	Innovation et création de valeur ⁽⁴⁾			8	720.-	200.-
Modules proposés par l'Ecole d'agriculture du Valais Châteauneuf - Sion						
BF04	Accueil à la ferme – Base ⁽³⁾			8	640.-	160.-
BF04a	Accueil à la ferme – Restauration ⁽³⁾			6	560.-	160.-
BF31	Petits fruits (bases)			10	880.-	240.-
LW13	Elevage et garde des ovins			10	880.-	240.-

(1) Au prix des modules s'ajoutent : une taxe d'examen (Fr. 140.- par module), le matériel d'enseignement

(2) Après avoir passé les examens finaux (réussis ou non), les candidates récupèrent 50 % de leurs frais de formation auprès de la confédération et Fr. 20.- par demi-jour auprès de la CNAV grâce à un soutien financier de la profession à la formation supérieure agricole.

(3) L'inscription aux modules BF04d Accueil à la ferme – Vente directe et BF04a Accueil à la ferme – Restauration et activité de loisirs nécessite la fréquentation préalable du module BF04 Accueil à la ferme – Base

(4) Module proposé dans le cadre des cours préparatoires au brevet fédéral d'agriculteur-trice également ouvert comme module à option pour les candidates au brevet fédéral de paysanne

Date et lieu : _____ Signature : _____

Les données concernant les personnes en formation collectées et traitées par la FRI sont nécessaires à la gestion de la filière de formation concernée, à la documentation et au suivi du cursus de formation des personnes en formation. Elles sont collectées et traitées dans le respect des dispositions légales régissant la filière en question. Elles sont destinées à l'usage interne et ne sont transmises, le cas échéant, qu'aux personnes ou instances partenaires impliquées dans la formation de la personne en formation. La politique de la FRI en matière de protection des données est disponible sur www.frij.ch

Les conditions requises pour ces deux formations peuvent être consultées sur le site internet : www.frij.ch

Une nouvelle saison commence à l'Union des paysannes neuchâteloises

Un vent de nouveauté et de célébration souffle sur l'UPN !

Le printemps 2026 a débuté sous les meilleurs auspices pour l'Union des Paysannes Neuchâteloises. Notre Assemblée Générale, qui s'est tenue dans la chaleureuse salle paroissiale des Ponts-de-Martel, a été l'occasion de regarder vers l'avenir, de renforcer nos équipes et de lancer une année qui s'annonce historique. Retour sur les grands moments et les projets à venir.

Une AG sous le signe de la convivialité et du souvenir

Accueillies dans une salle magnifiquement décorée par les groupes des Ponts-de-Martel et de La Brévine, nos membres et invités ont partagé un grand moment de complicité. Après une minute de silence émouvante en mémoire de nos disparues, l'assemblée a notamment vibré lors de la remise du titre de présidente d'honneur à Natacha Stauffer, saluée par des applaudissements nourris pour ses douze années d'engagement exceptionnel.

Malgré une année 2025 agronomiquement généreuse mais assombrie par des défis de taille (prédations du loup, crises sanitaires, chute des prix et initiatives idéologiques), l'UPN reste forte de ses presque 700 membres et plus déterminée que jamais à défendre notre savoir-faire.

Bienvenue au comité, Laura !

L'un des moments forts de cette AG a été l'élection de **Laura Udriet** au sein du comité central.

À 35 ans, cette vigneronne-encaveuse passionnée est installée à Trois-Rods, sur les hauts de Boudry, où elle gère le domaine familial avec son mari tout en élevant leurs trois jeunes enfants. Forte d'un parcours d'excellence (apprentissage, Brevet fédéral en viticulture et œnologie, patente en viticulture biologique), Laura apporte au comité son énergie d'entrepreneuse et son regard de femme de terrain. Son arrivée permet également d'assurer un bel équilibre géographique au sein de notre canton. Elle souhaite s'engager activement pour représenter la viticulture au sein de notre association. Bienvenue à elle !

Succès fulgurant pour notre grand voyage !

Le voyage organisé par l'UPN au Pays de Heidi a rencontré un succès absolument retentissant ! Les inscriptions ont fusé à une vitesse incroyable, si bien que le voyage affichait déjà complet à la fin mars. Un immense merci à toutes pour votre engouement et votre enthousiasme débordant !

Pour les participantes inscrites, ouvrez l'œil : vous recevrez le programme détaillé ainsi que la facture dans le courant des mois de juin et juillet.

2026 : L'année de l'agricultrice et des paysannes

Le saviez-vous ? L'ONU a déclaré **2026 "Année internationale de la femme agricultrice"**. Une reconnaissance mondiale qui va rythmer nos activités ces prochains mois.

Vos outils de communication : Les Roll-ups

Pour donner de la visibilité à cette année spéciale, de superbes roll-ups ont été créés. Ils sont à la disposition de vos sections locales pour habiller vos manifestations respectives. Pensez à les réserver dès maintenant auprès de notre co-présidente Aurélie Perrin.

Cap sur Fête la Terre et son Brunch événement !

Notez bien les **29 et 30 août 2026** dans vos agendas : l'UPN sera fidèle au poste à Évologia (Cernier).

 **Un grand Brunch** sera organisé le dimanche matin, en collaboration avec Bio Neuchâtel !

Pour faire de cet événement une réussite totale, **nous comptons sur la mobilisation de chacune** pour la confection des produits et pour le service. Les informations détaillées parviendront prochainement aux sections locales.

- **Inscriptions pour participer au Brunch** : Elles se feront via le prochain Bulletin Info ainsi que sur les sites internet de l'UPN et de Bio Neuchâtel. Merci d'avance pour votre précieuse aide !

La Ruche et le web sont à vous !

Un petit rappel essentiel : nos réseaux sociaux, notre site internet et les colonnes de La Ruche sont vos meilleurs porte-voix !

- Dès qu'un événement est organisé par les paysannes dans votre région, ou si vous proposez des cours ouverts à toutes les membres, transmettez-nous vos informations. Nous nous ferons un plaisir de les relayer pour booster votre visibilité.

Écrire à Martine Maurer, secrétaire et responsable du site internet :  cmtl.maurer@bluewin.ch

Prêtes pour la suite d'une année 2026 pétillante et engagée ? Ensemble, faisons rayonner la terre neuchâteloise.

Sortie organisée au musée en plein air de Ballenberg

Pour célébrer cet événement, l'USPF organise une exposition spéciale intitulée *"Les femmes dans l'agriculture, hier-aujourd'hui-demain"*. L'UPN vous propose d'y aller ensemble lors d'une sortie organisée en bus
le lundi 5 octobre 2026.

Vous êtes arrivées trop tard pour le voyage ? Alors direction Ballenberg !

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes, ne tardez pas à réserver votre place pour cette belle journée de partage !



Lundi 5 octobre 2026

A l'occasion de l'année internationale des agricultrices, déplacement en autocar au Musée suisse en plein air de Ballenberg qui organise une exposition spéciale.

Les femmes dans l'agriculture : hier – aujourd'hui – demain

Prix :

Autocar et entrée au Musée en plein air de Ballenberg

Adultes : **Frs. 65.-**

Enfants – 16 ans : **Frs. 36.-**

Avec Carte Raiffeisen Plus, déplacement en autocar seul

(avec carte Maestro, MasterCard ou Visa Card de la Banque Raiffeisen, donne droit à l'entrée gratuite également pour 3 enfants du titulaire de la carte)

Adultes : **Frs. 40.-**

Enfants – 16 ans : **Frs. 26.-**

Départ :

Fleurier, Place de Longereuse 06h30

Les Ponts de Martel, Animhall 07h00

La Chaux-de-Fonds, Patinoire 07h30

Boudevilliers, Terminal bus 07h45

Neuchâtel, Rue des Beaux-Arts (parking car) 08h00

Inscription en ligne : <https://www.auto-transports.ch/inscriupnballenberg.htm>

Par téléphone : 032 864 11 24

Délai d'inscription : 27 septembre 2026 (places limitées)

 **La Côte-aux-Fées**
Voyages & Excursions en autocars

Auto-Transports SA
CH-2117 La Côte-aux-Fées
Tél. 032 865 11 24
Fax. 032 865 13 05
E-Mail. info@auto-transports.ch
Internet. www.auto-transports.ch



JAB
CH-2053 Cernier
P.P. / Journal

Poste CH SA

Impressum
Rédaction :
CNAV – conseil & formation
Rte de l'Aurore 4, 2053 Cernier
Parution 11 fois par année

Réalisation de macarons

- Venez créer de délicieux macarons colorés, prenez une boîte avec vous afin d'emporter vos réalisations

10 novembre 2026
19h00 à 21h30

Lieu à définir

Mme Barbara Saiselin

Remarque : Le cours sera donné avec le Thermomix, mais facilement réalisable sans.

Max. 10 personnes

Prix : CHF 50.-

Inscriptions auprès de la CNAV  032 889 36 30 ou  cnav@ne.ch